



**ARRÊTÉ N°A06-2026 du 23 mars 2026**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE  
LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SARCÉ  
Arrêté établissant le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2026**

**Le Maire de la commune de Sarcé,**

**Vu les articles L.216-2, L. 522-4 à L. 522-31 du Cod Général de la Fonction Publique,  
Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale ;  
Vu la situation des fonctionnaires territoriaux de la commune ;  
Vu la délibération n° 26.151 du 20 mars 2026, relative à la détermination des « ratios-promouvables »  
Vu les lignes directrices établies par le Maire de Sarcé, après avis du comité technique,**

**ARRETE :**

**Article 1 :** Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2026 est établi comme suit :

**Avancement au grade d'adjoint Technique Principal 1ère classe**

<b>Nom et Prénom de l'agent</b>	<b>Grade actuel</b>
PIRON Steven	Adjoint Technique Principal 2ème classe

<b>Proportion Homme / Femme des agents promouvables *</b>		
<b>Total</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>
1	1	

\* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

<b>Proportion Homme / Femme des agents susceptibles d'être promus</b>		
<b>Total</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>
1	1	

**Article 2 :** Le présent arrêté d'avancement sera transmis au Centre de Gestion de la Sarthe qui en assurera la publicité conformément aux dispositions de l'article L.522-26 du Code Général de la Fonction Publique.

**Article 3 :** Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6, Allée de l'île Gloriette 44041 NANTES CEDEX - dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Fait à Sarcé, le 23 mars 2026

Le Maire

Michel DUVAL



Publié le 27/03/2026